

B  
T  
S

# Maintenance des véhicules,

## option A : voitures particulières

Les activités des titulaires de ce BTS consistent à :

- poser un diagnostic complexe sur des voitures particulières,
- réaliser l'entretien et les réparations complexes,
- organiser le travail au sein de l'atelier automobile et encadrer le personnel technique,
- créer, entretenir et développer une relation de confiance avec la clientèle.

Les élèves acquièrent des savoirs techniques adaptés à l'évolution technologique des véhicules et apprennent à exploiter des logiciels spécialisés. La formation permet de développer des compétences en gestion-organisation-commerce et des compétences en communication.

### Débouchés

Le métier s'exerce dans :

- les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ;
- les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ;
- les services de maintenance des flottes de véhicules (loueurs, administrations) ;
- les plateformes d'assistance constructeur ou équipementiers.

Ce BTS est également une première étape vers le métier d'expert ou experte automobile.

### Métiers accessibles :

- Technicien ou technicienne automobile / mécanicien.ne automobile
- Contrôleuse ou contrôleur technique automobile
- Réceptionnaire après-vente
- Cheffe ou chef d'équipe atelier
- Conseiller ou conseillère technique « hot line » pour un constructeur ou un équipementier
- Gestionnaire d'atelier

### Accès à la formation

- Bac pro Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières et option véhicules de transport routier ;
- Bac pro Réparation des carrosseries ;
- Bac techno STI2D ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

### Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	
<b>Enseignements généraux</b>			
Culture générale et expression	3	3	3
Mathématiques	2,5	2,5	2
Anglais	2	2	2
Physique - Chimie	2	3	2
<b>Enseignements professionnels (EP) et généraux associés</b>			
Sciences et technologies industrielles	16,5	15,5	
Économie-gestion	2	2	
EP en anglais	1	1	
Mathématiques en EP	0,5	0,5	
<b>Accompagnement personnalisé</b>			
	1,5	1,5	

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Analyse des systèmes et contrôle des performances, coeff. 5
- Gestion d'une intervention
- Relation client, coeff. 2
- Intervention sur véhicules, coeff. 5
- Épreuve professionnelle de synthèse
- Connaissance de l'entreprise, coeff. 2
- Mesures et analyse, coeff. 5

## Enseignements professionnels

Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- Analyse et comportement des systèmes ;
- Maintenance et diagnostic : technologie automobile, gestion des systèmes pilotés, méthodologie de diagnostic et d'intervention ;
- Organisation de la maintenance ;
- Fonctionnement d'une entreprise de maintenance et commerce de véhicules : structure de l'entreprise, gestion du personnel technique, les outils de l'après-vente, l'environnement économique, le droit du travail et commercial ;
- Communication.

- **L'accompagnement personnalisé (AP)**

Une large part de l'AP porte en 1<sup>re</sup> année sur les fondamentaux en mathématiques et est consacrée en 2<sup>e</sup> année à un approfondissement des matières scientifiques pour favoriser la poursuite d'études.

## Stages (ne concerne pas les apprentis)

- Un **stage de découverte** d'une durée de 2 semaines est proposé aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique, lors du premier semestre de la 1<sup>re</sup> année.
- Le **stage métier en entreprise**, obligatoire, d'une durée de 6 à 10 semaines, a pour objectif de comprendre le fonctionnement d'une entreprise après-vente automobile à travers son organisation, ses équipements, ses différents services internes, ses ressources humaines...

## Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une Formation Complémentaire.** Exemples :
  - Réparation des carrosseries automobiles, Cité scolaire Delambre-Montaigne à Amiens (80).
- **Une Licence professionnelle.** Exemples :
  - Organisation, management des services automobiles, Université de Marne-la-Vallée (en alternance), CFA de la Chambre de métiers des Côtes d'Armor (en alternance), IUT de Grenoble ; IUT de Bordeaux ;
  - Développement des véhicules de compétition, Le Mans Université ;
  - Technologies avancées appliquées aux véhicules, IUT de Poitiers ;
  - Organisation et management des services maintenance engins, transports et équipements, Université Paris-Est Marne-La-Vallée ;
  - Technologies et équipements du véhicule, Université Paris-Est Marne-La-Vallée (77) ;
  - Conception, optimisation, essais des systèmes de motorisation et automobiles, IUT d'Orléans ;
  - Véhicule électrique et nouvelles mobilités, IUT Mantes-en-Yvelines.

- **Le Diplôme d'expert en automobile**

Ce diplôme, indispensable à l'exercice du métier, comprend 3 unités de formation (A, B et C) et s'obtient à l'issue de 3 ans d'expérience professionnelle dans la réparation automobile et de 2 ans de pratique comme stagiaire expert rémunéré. Pendant ces deux ans, le stagiaire suit 266 heures de formation le préparant à l'unité C du diplôme. Ce BTS permet d'être dispensé des unités A et B et de ne justifier que d'un an d'expérience professionnelle dans la réparation automobile.

Cette année d'expérience peut être remplacée par une année de spécialisation post-BTS.

Exemples : "Réparation des carrosseries automobiles", Cité scolaire Delambre-Montaigne (Amiens), "Expertise automobile et après-vente automobile", lycée Colbert, à Lorient (56) ...

- **Une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles :**

- La prépa ATS Ingénierie industrielle (année spéciale pour technicien supérieur) est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

Exemple : Lycée Marie Curie, Nogent-sur-Oise (60).

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**

- Cité scolaire Delambre-Montaigne, Amiens (80)

- **En apprentissage :**

- CFA de la CCI, Nogent-sur-Oise (60)

- IREAM (Institut de recherche et d'enseignement appliqués aux métiers), Amiens (80)

## en savoir +

- [Ma 1re année en BTS Maintenance des véhicules, option voitures particulières](#), sur [www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)

### Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

- **Guides** "Entrer dans le sup - Après le bac", "Après le bac pro", "Après un bac + 2" pour connaître les poursuites d'études dans l'académie d'Amiens.

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

- **Dossiers** "Après le bac" ; "Classes prépa" ; "Les écoles d'ingénieurs".

- **Infosup** « Bac S, quelles poursuites d'études ? » ; "Bac STI2D, quelles poursuites d'études ?"

- **Parcours** « Les métiers de l'automobile ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**